Tressaillir de frissons glacés à fait un mouvement pour se précipiter sur M. Garanger, mais celui-ci, toujours d'un impassible, il a calmé ce fait dans un débordement d'injures.

Un autre fait des plus dramatiques.

M. Garanger a répété au juge, devant l'accusé, le récit qu'il avait déjà fait de ses relations avec Eyrand à San-Francisco, et du plan formé par celui-ci pour l'assassinat de Gabrielle qui passait alors pour sa fille.

Et ce horreur d'un nouveau crime, cette épouvantable peine de la victime proposée, Gaston Bompard revenu devant ce nouveau forfait et prévint M. Garanger qui la décida à fuir avec lui et l'amena à Paris.

On sait le reste.

Pendant ce récit fait avec le plus grand calme, Eyrand ne cessait de donner les signes de la plus violente fureur.

A chaque instant, c'était des interruptions véhémentes.

« Il mérite, s'écriait-il, il ment ! Qu'est-ce qui vous a payé pour me perdre.

M. Garanger, impartialement, reprenait son récit sans se laisser toucher par les injures de l'assassin aux abois, qui sentait, affolé, qu'il était définitivement perdu.

Vers quatre heures, Eyrand, pâle, hébété par la violente émotion qu'il avait subie, était ramené dans sa cellule.

UNE EMPOISONNEUSE

Une cause célèbre.

Tout Amsterdam est bouleversé par la découverte d'un empoisonnement commis par un pensionnat du Conservatoire, Mlle Alice Ruyper.

L'inculpée, qui en dehors de ses leçons au Conservatoire, avait de nombreuses leçons particulières, a empoisonné la baronne de Sminaert, laquelle avait testé en sa faveur.

Une foule de morts subites dans l'entourage direct de Mlle Ruyer font naître chez la justice qu'on se trouve ici en présence d'une nouvelle monomane de meurtre.

En l'espace de trois mois, l'empoisonneuse de Leyden a expédié vingt-cinq personnes pour un monde meilleur.

EXPLOSION DE GRISOU

Notre correspondant particulier de Lyon nous télégraphie :

Une explosion de grisou vient de se produire à St-Etienne, au puits Pélissier, concession de Villeful, au moment où le poste de nuit remplaçait le poste de jour.

Douze mineurs ont été remontés au jour blessés ou brûlés, l'un d'eux est mort presqu'immédiatement, les autres sont soignés à l'hôpital.

St-Etienne, 29 juillet. — On calcule que 144 ouvriers étaient dans le puits au moment de l'explosion ; 38 ont été jusqu'à présent remontés grièvement brûlés.

Le chiffre des morts sera de 120 environ.

Dernière Heure

MORT DU DÉPUTÉ

Paris, 29 juillet. — Le député Barbe est mort subitement dans la soirée.

Le Mouvement gréviste

A ROUEN

29 juillet. — Les ouvrières de la filature *Mabire, à Rouen, se sont mises aujourd'hui* en grève.

Cette détermination a été motivée par un nouveau règlement portant que des amendes seraient, à l'avenir, appliquées aux ouvrières des préparations qui falsieraient passer des défauts dans leur travail. Ces amendes seront réparties entre les ouvriers fileurs chargés de réparer ces défauts.

Les ouvrières ont refusé d'accepter ce règlement, et ce matin n'ont pas voulu reprendre leur ouvrage.

L'usine a en conséquence été fermée et les machines arrêtées.

EN ESPAGNE

Barcelone, 29 juillet. — La situation s'est aggravée. La gendarmerie avait été avisé que les grévistes voulaient exercer une pression sur les ouvriers qui continuent à travailler, et parti avec une section de gendarmerie à cheval, de l'infanterie et un certain nombre d'inspecteurs et d'agents de police. Il a sommé les manifestants de se disperser ; ceux-ci refusant, il a fait charger la gendarmerie.

Il y a eu plusieurs blessés et la police a opéré plusieurs arrestations dans un groupe de grévistes qui protestait et affirmait que l'attitude était pacifique et ne motivait pas une telle répression.

PETITES NOUVELLES

Le total général des souscriptions pour la construction de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, s'élève à 22,813,602 fr.

— Les tireurs français qui assistent au tir fédéral, se rendront, avant, pendant et après, visiter en corps les tombes des soldats français enterrés dans le cimetière communal, et y ont déposé des couronnes.

— Le fondateur d'un des dissers ambulants venus au tir de Berlin, M. Mottenhaus, vient d'accoucher de deux fils qui ont reçu de singuliers prénoms : l'un s'appellera Bismarck et l'autre Capriwi.

— Le gouvernement français vient d'être informé que le roi des Belges, comme remerciement du concert que la musique de la garde républicaine est donné à Bruxelles, a autorisé la musique des grenadiers de la garde à venir jouer au bénéfice des victimes de l'incendie de Fort-de-France.

Pour des Français !

Fête à Dunkerque

Un comité composé de nos confrères, sans distinction d'opinions, de la presse dunkerquoise a organisé dans cette ville un brillant concert au profit des sinistrés de la Martinique.

Cette fête, à laquelle toute la population de Dunkerque a tenu à assister, a obtenu le plus grand succès et les organisateurs peuvent se féliciter de leur généreuse initiative, car elle leur a permis de réunir une assez forte somme qui a été aussitôt transmise au sous-secrétariat des colonies. On doit également se réjouir de voir que la bienfaisance est un terrain sur lequel les journalistes dignes de ce nom, peuvent toujours se rencontrer, quelque soit le parti auquel ils appartiennent, quand il s'agit de faire le bien, il n'y a plus de passions, il n'y a plus de politique, il ne reste que les honnêtes gens qui naissent tous leurs efforts dans l'intérêt des malheureux.

Tous les éléments artistiques dont on peut disposer à Dunkerque pendant cette saison d'été avaient tenu à prêter leur concours à cette bonne œuvre. La société chorale la *Jeune France* qui a remporté dans les luttes de Douai, de Lille et d'autres victoires la palme qui lui a conféré le titre de celle-ci, a prêté son concours inépuisable, en se produisant de la manière le plus brillante dans un des plus beaux morceaux de son répertoire.

Sous la direction de son habile chef M. Thierry, elle a fort bien chanté un chœur de Lo de Rillé *Lace Lace* et le beau chœur d'*Hérodiade*.

Les excellents artistes du Kursaal, la musique du 110e, ont également donné un attrait très varié à cette fête charmante. Enfin trois musiciens des plus distingués, Mme Berges, M. Dulin et M. Masin, sur la prière de M. Lagrillière-Beaucler, notre confrère du *Phare*, avaient bien voulu donner leur gracieux concours à cette fête de charité.

Du reste, les artistes qui ont été faites. Notre ami Masin qui a pour comme toujours un grand et admirable virtuose, était venu exprès de sa propriété de Thiff, en Belgique, pour apporter à cette fête l'éclat de son talent et de sa renommée. On ne saurait être et plus généreux, ni plus français.

Il convient de citer tout spécialement les organisateurs de cette belle soirée musicale MM. Pierre Marchand, Siggerson, Bril et Lagrillère-Beaucler qui n'ont ménagé ni leurs peines, ni leurs démarches, mais qui peuvent se flatter d'avoir procuré d'inappréciables plaisirs à leurs concitoyens tout en les faisant concourir à une œuvre digne du plus haut intérêt.

A Bordeaux

On mande de Bordeaux, le 29 juillet :

Le comité pour les incendiés de Fort-de-France avait organisé au grand théâtre une seconde fête avec le concours de tous les artistes originaires de Bordeaux. La recette réalisée porte à 65,000 francs les sommes déjà encaissées par le comité.

La plus grande partie des fonds a déjà été expédiée aux sinistrés.

L'ESCADRE DU NORD

EN RUSSIE

Une heureuse nouvelle circule actuellement. L'escadre du Nord, composée des cuirassés : *Navarin, Requin, Furieux*, du croiseur *Sfax* et du torpilleur *Espérier* visiters, est été, Cronstadt.

Pareille visite sera un nouveau gage d'amitié entre la France et la Russie.

CHRONIQUE REGIONALE

Une lettre étrange. — Il y a quelques temps, M. Slootmans, cabaretier rue des Palais, à Bruxelles, recevait une lettre anonyme, dans laquelle il était dit qu'on lui ferait connaître les auteurs du vol commis à son préjudice le 16 juin de l'année dernière, s'il promettait une prime de 200 francs.

M. Slootmans fit annoncer par les journaux belges qu'il s'engageait à payer cette prime.

Depuis, il a reçu une nouvelle lettre, citant les noms de quatre individus qui auraient fait le coup. Un de ces individus, celui-là même qui avait pénétré dans la chambre de M. Slootmans, tandis que les autres faisaient le guet, serait actuellement détenu à Lille ; un de ses complices serait en prison à Saint-Gilles.

Le parquet a ordonné d'interroger ce dernier et a envoyé une commission rogatoire à Lille. Mais comme le dénonciateur n'est pas venu toucher sa prime, on suppose se trouver en présence d'une mauvaise plaisanterie.

Chronique locale

ROUBAIX

Descente de parquet. — Hier après-midi à quatre heures, M. Legrand, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est descendu à Roubaix, chez la femme Delburgh, rue de Tourcoing, cour Flipo, pour y faire une enquisition au sujet d'un vol de bijoux, commis dernièrement chez M. de Bœve, à Tourcoing et dont son mari avait été soupçonné à Courtrai.

La police de sûreté avait appris que la femme Delburgh se servait de couverts en argent pour son ménage alors qu'elle avait été obligée la semaine dernière d'engager une partie des vêtements de son mari pour nourrir sa famille.

M. Legrand a retrouvé trois cuillères et une fourchette en argent marquées R. B. Il a emporté ces différents objets.

La femme Delburgh prétend qu'elle ignorait que son mari avait été arrêté.

M. Legrand est retourné à Lille à 5 h. 15.

La Grande Harmonie à Rouen. — Notre excellente musique municipale se rendra dimanche prochain à Rouen, à un grand Concert qui est donné par la Ligue de l'Enseignement de cette ville.

En 1881, la Grande Harmonie avait été invitée par le même comité à donner deux concerts qui obtinrent un immense succès.

Cette fête musicale eut lieu les 4 et 5 septembre.

Environ vingt morceaux furent exécutés devant une foule considérable, qui ne cessa d'applaudir, principalement la « Fantaisie sur Faust », les « Francs Juges », de Berlioz, et la « Rapsodie » de Litz.

Le comité de la Ligue de l'Enseignement a de nouveau invité notre « Grande Harmonie » qui obtiendra, sans nul doute, un succès égal à celui qui elle a obtenu à cette époque.

Grand nombre de membres honoraires avaient profité de la réduction de 50 0/0 accordée aux sociétaires, nous croyons qu'il en sera de même dimanche prochain.

Accidents. — Lundi après-midi vers six heures, un accident s'est produit à la ducasse Saint-Joseph.

Un jeune homme de 17 ans, Louis Poutier (*Bisarrée*), demeurant rue de Tourcoing, cour Flipo, était monté sur le manège de chevaux de bois, quand il perdit l'équilibre et tomba la tête la première se faisant une assez grave blessure au front.

Après avoir reçu les premiers soins dans une maison voisine, il a été transporté à son domicile.

Lundi soir, vers sept heures, M. Louis Demarne, chanteur d'un retourneur chez lui, rue d'Hem, en compagnie d'un camarade, quand il reçut le brancard de la voiture de M. Walais, pâtissier rue de Lannoy, sur l'épaule et tombe.

Lorsqu'on le releva, on constata qu'il avait reçu une blessure assez grave à la tête.

M. Charles Deleporte, ouvrier peintre, demeurant rue des Sept-Fonts, était occupé, lundi matin, vers six heures, à nettoyer le plafond d'une maison de la rue Lacroix, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba.

Un autre ouvrier, M. Louis Vamvaerghem, accourut au secours de son camarade et le releva ; il avait reçu à la tête une blessure assez profonde.

En l'absence de ses parents, la petite Aline H..., âgée de 9 ans 1/2, demeurant rue des Vélocipèdes, 20, qui était endormie, s'est réveillée en sursaut et est tombée sur une cuvette en porcelaine. Elle s'est blessée assez grièvement à la joue gauche.

M. le docteur Lepers, appelé, lui a prodigué les soins que nécessitait son état.

Lundi soir, vers neuf heures, à la gare du Pilé, M. Henri Taisne, âgé de 45 ans, poussait un wagon sur une plaque tournante, lorsque son pied droit s'engagea entre deux grès.

Il voulut se dégager, mais il glissa sur le rail et sa jambe s'accrocha au coussinet d'une roue.

On le releva et on la transporta à l'Hôtel-Dieu où on constata qu'il avait la jambe fortement abîmée.

Baccalauréat ès lettres. — Nous apprenons que notre concitoyen M. Paul Rogier a subi avec beaucoup de succès l'examen du baccalauréat ès lettres.

Toutes nos félicitations au jeune lauréat et à ses parents.

Une agression place Chaptal. — Lundi soir, vers neuf heures, plusieurs jeunes gens revenaient de la ducasse de l'Entre-Pont et passaient place Chaptal, quand ils furent accostés par des individus qui se jetèrent sur eux, leur faisant des crocs-en-jambe.

L'un d'eux, Louis Fasseu, ouvrier imprimeur, demeurant rue Notre-Dame, tomba et se fractura le pied droit.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Quant aux agresseurs, ils ont pris la fuite.

Un noyé au pont de Wattrelos. — Hier soir, vers huit heures, un jeune homme de 28 ans, nommé Henri Martineau, rentré depuis peu de Cayenne, se promenait le long de canal entre le pont de Wattrelos et celui de la rue Ampère, étant légèrement ému ; il eut la fantaisie de prendre un bain sans se donner la peine de se déshabiller.

Il plonge. Quelques personnes seulement avaient aperçu cet imprudent et ne virent point reparaître ce malheureux jeune homme.

On se précipita à son secours, mais les efforts furent inutiles et à dix heures du soir on ne l'avait pas encore retrouvé.

Les recherches continuent.

Accident rue de Denain. — Un triste accident s'est produit hier après-midi, vers six heures, rue de Denain, dans une maison en construction, appartenant à M. Edouard Delmotte.

Un manœuvre de maçon, nommé Henri Lemaine, âgé de 35 ans, demeurant 307, rue des Longues-Haies, est tombé dans la cave et s'est fait une forte contusion au crâne droit.

Après avoir reçu les premiers soins, il a été transporté à l'hôpital, vers 9 h. 1/2. Son état est satisfaisant.

Crix séditieux. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure, un individu a crié dans le bureau du poste du 8e arrondissement : « *Vive la Révolution sociale, à bas la police,* » et a pris la fuite.

Il a été arrêté dans la journée d'hier ; c'est un nommé Gustave Pottier, âgé de 36 ans.

Une tentative de suicide. — Lundi matin, vers onze heures, la nommée Marie Deblod, âgée de 30 ans, demeurant rue d'Alger, cour Fouvau, a tenté de se suicider, en se jetant dans le canal, près du pont de Wattrelos.

M. Charles Govliger accourut et se porta au secours de Marie Deblot, qu'il parvint à ramener saine et sauve sur la rive.

Elle fut immédiatement transportée à l'estaminet Daforest où des soins lui ont été prodigués.

Interrogée, la malheureuse, qui est mère de sept enfants, a déclaré avoir voulu mettre fin à ses jours, parce que son mari la trompait avec une de ses voisines.

Une rixe rue de l'Epeule. — Lundi après-midi, vers une heure, l'estaminet C..., rue de l'Epeule, a été le théâtre d'une rixe.

En apercevant l'agent de police Catoir, l'un des batailleurs a pris la fuite ; l'autre a été arrêté ; il se nomme Emile D..., peintre, âgé de 19 ans, demeurant rue de l'Epeule.

Il a été conduit au dépôt du 2e arrondissement.

Le cabaretier n'a pas été épargné ; il a été frappé d'une contravention pour avoir donné à boire jusqu'à l'ivresse.

Un vol rue de la Gare. — Lundi soir, vers sept heures, le nommé Jules Lafontaine, de 12 ans, demeurant rue Lafontaine, cour Pennel, se présentait au poste central de police, et déclarait qu'il venait de voler dans une brasserie, rue de la Gare, des boubons, des fruits et de la pâtisserie.

Il a été déféré au dépôt de sûreté.

Tapage injurieux. — Lundi à huit heures du soir, le nommé Louis Poissonnier, teinturier, âgé de 21 ans, demeurant rue du Brouchoir, se trouvait chez lui dans un état complet d'ivresse, et faisait un tapage inouï au milieu de cent personnes rassemblées.

L'agent Sohrle l'a conduit au dépôt du deuxième arrondissement.

Prime gratuite. — Voir à la 1e page la prime offerte par la Photographie ELKAN.

Chronique colombophile. — Le cercle colombophile *Union*, rue Pauvrée, rappelle aux amateurs qu'le concours sur Augerville, le dimanche 24 août.

500 fr. de prix d'honneur pour les pigeons ci-dessus.

Pour ce concours il y aura 150 fr. de prix de caisse départis en 15 prix de 10 fr. offerts aux sociétaires membres honoraires du cercle *Union* ; le même amateur ne pourra gagner qu'un seul de ces prix.

VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 21 au 28 Juillet 1890

	Nomb. de colis	Kilos
Soies. . . .	21	1.571
Laines peign.	4.599	531.699
Laines filées.	678	75.318
Id. blousses	35	2.806
Cotons . . .	321	41.878
Totaux. . .	6.654	651.972

Décreusage. . . . . 21 j. opér.
Tirage . . . . . 319 j. id.

Le Directeur de la condition publique.
L. BIPPER.

Lire à la 4e page, les renseignements utiles sur l'Etablissement départemental des EAUX & BOUES de St-AMAND (Nord)

TOURCOING

Les canards du "Journal de Roubaix"

Le Journal de Roubaix, s'est donné la tâche ingrate, mais salariée, de chercher — sans jamais y réussir — à déverser une critique sérieuse sur ce qui se fait à Tourcoing.

On peut, sans crainte de se tromper, attribuer les mêmes ordres à ses poètes, à son attachement à la réaction, par conséquent à son aversion pour la République.

En cela ce journal est fidèle à son rôle et à son attitude incurablement réactionnaire et essayé, par subterfuge de se faire passer pour un défenseur de la politique que nous défendons, mais sa tactique a échoué et il en sera de même de celle qu'il met en avant dans son article d'hier, à propos d'un incident de notre ducasse.

Sans avoir égard à la distance qui nous sépare du 1er avril.

Le Journal de Roubaix s'attarde à lancer un canard de foire dont il est aussi facile de couper les ailes que d'apercevoir la ficelle à laquelle il est attaché.

→ Donc on aurait fermé lundi soir un établissement dit : « chevaux de bois », parce qu'on aurait violé le droit des pauvres, le dixième sur sa recette journalière évaluera 200 fr., c'est-à-dire un impôt de 20 fr. par jour ». — C'est ainsi qu'on écrit l'histoire.

Comment trouvez-vous le canard? Et, quel nom donnerez-vous à la ficelle qui enchaîne ce volatile écloz pour les besoins d'une cause plus que compromise ?

Je laisse à mes lecteurs le soin de répondre à ces questions, et je connais d'avance leur opinion à cet égard.

Le vrai M. Abbe qui n'a rien de commun avec ce qu'on élabore dans le *Journal de Roubaix* est la suivante que je mets au défi de réfuter :

On a demandé à l'industriel qui tient les chevaux de bois la somme de 20 fr. pour le droit des pauvres « pour toute la durée de la Foire » et non par jour.

Or, l'année dernière, il n'avait pas payé cette rétribution également fixée à 20 francs, et la commission l'en avait tenu quitte.

Il n'y a, donc, rien de plus extraordinaire à ce légitime impôt ; mais il a reconnu son tort, s'est excusé, ... et l'incident est vidé.

En somme, beaucoup de bruit pour rien.

L'industriel dont s'agit n'a payé que 20 fr. de droit des pauvres pour les deux années.

Voilà le canard plumé.

Fête de Gymnastique. — On nous communique la note suivante :

La sous-commission chargée d'assurer le logement et la nourriture des gymnastes, pour les fêtes des 21 et 25 août prochain, a fait appel au concours de tous ceux que cela pourrait intéresser.

Afin d'éviter tout prétexte de récriminations ou plaintes ultérieures et d'établir régulièrement les choses, ladite sous-commission renouvelle son appel à ceux qui n'y auraient pas encore répondu.

Descente du parquet. — M. de Lisconet, juge d'instruction est venu hier à Tourcoing, concernant un vol de 2000 fr. en numéraire commis à Ypres (Belgique).

Après les renseignements recueillis par la police, l'auteur du vol s'était réfugié à Tourcoing. Une perquisition opérée dans une maison où l'on croyait que le voleur habitait ou avait habité, a donné un résultat négatif.

Extradé français. — La gendarmerie de Tourcoing a reçu des autorités belges, le nommé Maurice Sébastien Chenu, 28 ans, emballeur, ayant demeuré en dernier lieu à Paris, poursuivi par le parquet de la Seine pour banqueroute frauduleuse et escroquerie arrêté à Bruxelles.

Vol de volailles. — Un vol de dix poules a été commis dans la nuit de lundi à mardi au préjudice de M. Rousseau, teinturier, dans sa maison de la Malcense.

Coups et rébellion aux agents. — Le sieur Charles D..., 25 ans, charbonnier, demeurant à Roubaix, a été arrêté lundi soir, *par l'agent Lorthiois. Cet individu qui s'était* auparavant livré à des violences sur la personne d'un conducteur du car, M. Jules Lebrun et de plus outragé et porté des coups aux agents qui sont intervenus.

Plainte. — Mme Philomène V..., 48 ans, ménagère, femme A..., s'est plaint d'avoir été l'objet de violences de la part de son mari.

La scène s'est passée lundi soir.

La foire. — Grand nombre de promeneurs hier encore, l'après-midi et la soirée surtout dans les allées de la foire.

Les différents spectacles ont été également très suivis.

Dans l'après-midi des bandes joyeuses exécutaient des danses de grâces et jeunes et jeunes filles d'Halluin, Menin et même de Courtrai, sont arrivées en voiture à Tourcoing où elles ont fêté la Saint-Anne.

Chaque bande était précédée d'un joueur d'accordéon.

Grève de musiciens. — La direction du théâtre de la famille Delhaye, établi place de l'Hôtel-de-Ville, vient tout hier dans un cruel embarras. Deux des musiciens faisant partie de l'orchestre, le piston et le trombone, se sont mis en grève, ou du moins sont partis sans prévenir Mme Delhaye et sont allé jouer sur l'estrade d'une autre loge.

De leur côté, les musiciens prétendent avoir prévenu leur directrice et se sont énergiquement élevés contre la retourne au théâtre Delhaye.

Les musiciens ne manquent pas, surtout à Tourcoing, mais à l'heure où l'incident s'est produit le recrutement en était difficile.

Disparition. — Le nommé Pierre Caillau, âgé de 58 ans, est disparu de son domicile depuis huit jours. Signalement : grande taille, forte moustache, vêtu d'un pantalon et d'un gilet veste, montre et chaîne en nickel.

Incendie d'un jeu de boules. — Hier matin, vers quatre heures, un incendie a complètement détruit le jeu de boules couvert de M. Verlies-Martin, cabaretier, rue de Gand.

Le feu a été éteint par les pompiers du poste de la place Charles Roussel, qui ont employé une des pompes à vapeur.

Le feu aura sans doute été occasionné par une étincelle sortie de la pipe du fumeur.

La perte est évaluée à 500 francs. Il y a assurance.

Coups et blessures. — Hier, vers 3 heures de l'après-midi, M. Henri Verplanque, âgé de 30 ans, causait avec une autre personne devant une photographie exposée, établie place des Halles, lorsqu'un employé de cette loge, vint leur faire l'article. M. Verplanque répondit par une plaisanterie que l'autre accueillit très mal et après quelques épithètes se lança sur M. Verplanque et lui porta au visage un si violent coup de tête que la victime de l'agression eut la lèvre supérieure horriblement fendue. L'agresseur a été arrêté.

Le blessé, effrayant à voir tant il était inondé de sang, reçut au poste de police où il est venu déposer sa plainte, les soins de M. le docteur Bourgois.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séance du 27 Juillet 1890

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

Tourcoing.	»	déposants	dont	0 nouv.	» »
Blan-Seau.	»	—		0 —	» »
Croix-Rouge.	»	—		0 —	» »
Halluin.	8	—		0 —	755 »
Linselles	4	—		1 —	2.818 »
Bondues	2	—		1 —	250 »
Bousbecque.	0	—		0 —	» »
Neuville.	1	—		0 —	50 »
Mouveaux.	6	—		0 —	500 »
Totaux.	25			3	6.403 »
Tourcoing.	»	remb. dont		0 soldés	» »
Blanc-Seau.	»	—		0 —	» »
Croix-Rouge.	»	—		0 —	» »
Halluin.	»	—		0 —	» »
Linselles.	1	—		0 —	1.371 40
Bondues.	1	—		0 —	300 »
Bousbecque.	3	—		0 —	2.100 »
Neuville.	»	—		0 —	» »
Mouveaux.	3	—		1 —	1.408 52
	8			2	5.179 98

Administrateurs du mois de Juillet 1890 :

A Tourcoing : MM. Pédilacaudre, Emile Lefebvre, Léon Hassaut, Maurice Cordier. — Au Blanc-Seau : M. V. Petit. — A la Croix-Rouge : M. A. Wagnon. — A Halluin : M. Wattel-Ivor. — A Linselles : M. J. Six. — A Roncq : M. Decottignies L. — A Bondues : M. A. Pollet. — A Bousbecque : M. Dalle Lorthiois. — A Neuville : M. Delbecque. — A Mouveaux : M. Lehouey, J.-B.

Le Caissier.
L. LEROUX.

Marcq-en-Barœul. — Un vol d'outils a été commis au préjudice de M. Dominique Caillet, ouvrier paveur au service de la Compagnie des Tramways de Lille à Tourcoing.

Cet ouvrier demeure à Emmerin où il retourne chaque dimanche. Dimanche matin, un sieur D., 35 ans, paveur ambulant, se présenta au concierge du dépôt et se donnant comme ouvrier de la Compagnie lui demanda d'ouvrir la remise aux outils. Il s'empara ainsi d'un marteau et d'une pince, valeur 14 francs.

Cet individu est recherché.

LUTTE

Entre douaniers et fraudeurs

A WATTRELOS

Un homme tué

Nous recevons la dépêche suivante de Wattrelos, mardi soir.

Le hameau des Ballons a été ce soir, vers 5 h. 1/2 le théâtre d'un drame sanglant entre des douaniers et des fraudeurs au moment où ceux-ci venaient de quitter la Belgique et en étaient à peine à quelques centaines de mètres.

Les douaniers Drénoux et Abadie, de la brigade de Wattrelos se trouvaient en embuscade lorsqu'ils virent arriver deux individus porteurs d'une assez forte charge ; ils se levèrent pour aller à leur rencontre, mais l'un d'eux prit la fuite à toutes jambes tandis que l'autre *prenait une attitude agressive qui n'intimida* nullement les préposés.

Ils s'emparèrent du fraudeur et le traînèrent jusqu'au pavé des Ballons afin de le déposer au bureau de la douane.

Mais à ce moment on vit arriver de la Belgique une cinquantaine d'autres fraudeurs proférant des menaces et ordonnant aux employés de hâter leur départ.

Les douaniers ne sont pas hommes à se laisser intimider par les menaces : le préposé Drenoux tout en maintenant le fraudeur qui continuait à se débattre, sortit son revolver et le brandit de la main droite sur les forcenés qui étaient devant lui.

Le prisonnier fit tout à coup un violent effort qui fit chanceler le douanier. Au même moment, un coup de feu se faisait entendre et un homme tombait.

L'agent Drénoux avait involontairement pressé la gâchette de son arme.

Profitant de l'émoi général le prisonnier put se dégager et prendre la fuite, en compagnie de ceux qui étaient venus pour le délivrer et qui abandonnèrent sur le pavé leur camarade mortellement frappé.

La balle du revolver avait pénétré dans l'aine et avait perforé le poumon pour aller se loger dans l'épine dorsale.

Les douaniers et le garde-champêtre Benet transportèrent le corps chez M. Camille Nachtwavaide, boucher, où un docteur, M. Jacquemont, accourut aussitôt. A sept heures, le malheureux succombait sans avoir repris connaissance.

La victime est un nommé Charles Hazebrouck, âgé de 17 ans, frondeur de profession, habitant rue Drouet à Roubaix.

Sa mère, qui faisait partie de la bande de fraudeurs qui avaient assailli les douaniers, a été admise auprès de son fils qu'elle n'a point encore quitté à l'heure où nous écrivons.

La gendarmerie et M. le commissaire de police Renard sont descendus sur les lieux, pour procéder à une enquête.

LILLE

SUICIDE A LA GENDARMERIE

Deux individus, Georges Hecquet, âgé de 27 ans, demeurant rue Ste-Madeleine, à Saint-Maurice, se disant représentant de commerce, et Charles Douvez, terrassier, demeurant rue St-Druon, étaient des chevaliers d'industrie.

Ils se faisaient adresser de maisons de commerce de Lille, des villes du Nord et même de Bordeaux, des marchandises qu'ils revendaient à vil prix.

Des plaintes nombreuses ne tardèrent pas à arriver au parquet, et lundi, M. de Brix, juge d'instruction, faisait contre les escrocs des mandats d'arrêt.

Douvez fut arrêté sans difficulté aucune au moment où il se rendait à son travail à la gare de Lille.

Quant à Hecquet, c'est à son domicile, à Saint-Maurice, où il vit avec sa mère et sa sœur, que la gendarmerie est allée le chercher.

Mme et Mlle Hecquet, deux femmes et honnêtes personnes, très estimées dans le quartier, ne s'attendaient nullement au malheur dont elles viennent d'être frappées.

L'arrivée des gendarmes et la lecture du mandat d'arrêt les terrifièrent. Déjà malade auparavant, Mlle Hecquet tomba en syncope.

Les gendarmes s'empressèrent de la secourir.

Hecquet profita de ce moment pour s'emparer d'un revolver et le mettre en poche.

A peine avait-il le pistolet en main, il demanda à aller au cabinet d'aisance. Sans défiance, on lui en donna l'autorisation, et un gardien fut chargé de l'y accompagner.

On entendit tout à coup une détonation. Hecquet venait de se loger une balle dans l'oreille droite. La mort a été instantanée.

Informé de ce fait, le commissaire de police du 2e arrondissement est été immédiatement informés. Le cadavre de Hecquet a été transporté à la Morgue.

Tentative de viol sur une enfant de cinq ans et demi. — Le quartier de la place des Patiniers a été mis en émoi, hier soir, vers dix heures par un attentat à la pudeur des plus truculents, commis par un homme de 30 ans *sur* une petite fille de cinq ans et demi, dans les circonstances suivantes :

Les époux Frayssinet tiennent, place des Patiniers, un estaminet dont ils sous-louent plusieurs chambres aux étages. Parmi leurs locataires se trouve, au premier étage, le sieur Rieul Crouquison, âgé de 30 ans, garçon de pharmacie chez M. Holbecq, à Saint-Maurice. Habituellement, les parents Frappart mettent leurs enfants vers huit heures, mais comme c'était fête dans le quartier, ils les laissèrent éveillés un peu plus longtemps hier. Néanmoins, vers neuf heures moins le quart, M. Frappart, ne voyant pas sa petite fille Antoinette, mignonne enfant de cinq ans et demi, se mit à sa recherche.

Il alla demander à tous ses locataires s'ils ne l'avaient pas vue. *Tous* répondirent : non, et il dirigea alors ses recherches dans le quartier, notamment autour des chevaux de bois. Ne la trouvant pas, il revint chez lui et recommença ses recherches dans la maison. Vainement il s'adressait à tous les étages, quand une locataire du second lui dit qu'elle était convaincue que la petite fille était au premier, chez le sieur Crouquison. Le père ne fit qu'un bond jusqu'à l'étage inférieur où il somma son locataire de lui ouvrir.

Celui-ci ne se rendant pas à son injonction, il enfonça la porte et ne vit d'abord que Crouquison en chemise.

Puis ses regards se portèrent vers le lit, dans lequel il aperçut son enfant. Il sauta à la gorge de son locataire en criant à l'aide. La police arriva aussitôt et fit appeler M. le docteur Chatiau, qui, après examen, a constaté que le viol n'avait pas été consommé.

Crouquison, que la police eut toutes les peines du monde à préserver de la fureur de la foule, a été écroué à la disposition du procureur de la République. Il avait attiré l'enfant dans sa chambre en lui offrant des centimes.

En route, l'inculpé et les agents ont reçu de nombreux horions (ceux reçus par ces derniers étaient destinés naturellement à Crouquison). Le frère de la petite victime, entre autres, jeune garçon de onze ans, s'était armé de tisonniers et frappait à tour de bras, chaque fois qu'il en trouvait l'occasion, sur l'ignoble et lâche personnage.

Encore un attentat à la pudeur. — Au moment de mettre sous presse, on nous rapporte que, dans la soirée, deux gendarmes ont trouvé sur les remparts, un autre individu accusé d'attentat sur deux petites filles.

L'inculpé est écroué.

Accidents de la rue. — Hier, vers onze heures du matin, le sieur Henri Delicol, âgé de 19 ans, charretier, rue de la Digue, 44, se trouvant pris de boisson, est tombé du haut de son camion, près de la porte de Canteleu.

Une des roues lui a passé sur la jambe et lui a fait une blessure sans gravité.

— Le jeune Eugène Mallet, âgé de 8 ans, demeurant rue du Bois-Saint-Sauveur, 12, jouait sur le boulevard Papin, quand il est tombé.

Dans sa chute, il s'est fracturé le pouce de la main droite.

— Hier matin, vers neuf heures, le sieur Alexandre Vote, peintre, âgé de 55 ans, *demeurant rue Saint-Sauveur*, 56, étant en état d'ivresse, est tombé et s'est cassé la jambe droite au-dessus de la cheville. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Les accidents du travail. — Le nommé Charles Vandorme, 57 ans, demeurant rue de la Justice, 52, travaillant à l'usine de Fives, a eu le petit doigt de la main gauche écrasé en déplaçant une pièce de fonte.

L'amputation a été pratiquée par le docteur Deblonde.

— Lundi soir, vers 5 h. 1/2, un apprenti serrurier, nommé Charles Doron, rue des Stations, 49, travaillant chez M. Duvinage, rue de Béthune, 20, a eu deux doigts de la main droite écrasés dans un engrenage.

Il a été admis d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Hier, vers 3 heures, le nommé Désiré Claret, 35 ans, maçon, demeurant à Bourguelles, est tombé d'une hauteur de 5 mètres en manœuvrant une cuvelle de mortier, rue Jeanne-Maillotte, 11.

Le docteur Bayard a fait admettre d'urgence cet homme à l'hôpital St-Sauveur. Claret était occupé par le sieur Carlier, entrepreneur, rue des Stations, 29, qui est assuré contre les accidents.

— Un accident d'une extrême gravité est arrivé hier à un petit Savoyard employé chez un maître ramoneur de la rue de Flandre.

Envoyé chez M. S..., brasseur, rue Gantois, l'enfant, en montant dans la salle des machines, s'amusa à faire de la gymnastique sur un appareil de brasserie. En exécutant un tour, il dégonfla à cheval sur un objet en fer et se mutila affreusement. Le pauvre petit a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur dans un triste état.

LE NORD

Comines. — Un accident très grave est arrivé au hameau de Sainte-Marguerite.

M. Désiré Lecaffre, âgé de 72 ans, cultivateur à la ferme de la *Brunière*, en voulant arriver un de ses attelages emporités et que venait de rentrer le poinçal intérieur, a été renversé et piétiné par un des chevaux.

Malgré les soins empressés qui lui ont été prodigués, M. Lecaffre est décédé hier au milieu de sa famille éplorée.

DOUAI

Accidents. — Samedi après-midi, une cultivatrice de Lambres, Mme Jules Carlier, passait rue des Ferronniers avec sa voiture chargée de légumes et attelée d'un cheval. Par suite d'un faux mouvement, elle tomba lourdement de son véhicule sur le pavé. On constata qu'elle avait une contusion à l'épaule droite.

Au bout d'une demi-heure, elle put remonter en voiture et regagner son domicile.

Faumont. — Mardi, vers sept heures du soir, un incendie dont la cause paraît accidentelle, a consumé deux maisons d'habitation avec le mobilier, appartenant aux sieurs Victor Lebreux, cultivateur et Charles Dorchies, journalier.

La perte totale est de 4,300 francs. Il y a assurance aux compagnies la *Métropole* et l'*Union*.

Anîche. — *Graves accidents.* — Le 28 juillet, le sieur Cramoit, d'Auberchicourt, étendeur à la verrerie Saint-Martin, avait déposé son déjeûner sur des cannons. En allant le chercher, un canon a éclaté et un éclat est venu le frapper au bras et lui a coupé trois artères.

— Le 29 juillet, à cinq heures du matin, le nommé Alcide Blottiaux, souffleur à la verrerie Saint-Martin, est allé voir son cousin, Dufuibacque, souffleur à la même verrerie. Une mule de verre lui a sauté sur le pied et on a été obligé de le reconduire chez lui.

DUN